



Rapport d'évaluation de la demande de catégorie B, sous-catégorie 3.11

Demande n° :	2019-5384
Demande :	Étiquettes du produit nouvelles ou changées – Nouveaux organismes nuisibles
Produit :	fongicide A20560
Numéro d'homologation :	33021
Principes actifs (p.a.) :	pydiflumétofène (FMF), fludioxonil (FLD)
Numéro de l'ARLA :	3087192

Contexte

Le fongicide A20560 est un fongicide préventif à large spectre d'activité qui contient les principes actifs : pydiflumétofène et fludioxonil. Il est homologué au Canada pour lutter contre plusieurs maladies fongiques sur des cultures multiples, y compris le raisin, à des doses variant entre 0,8 et 1,0 L/ha. Sur le raisin, il est étiqueté aux fins de la suppression de la pourriture grise lorsqu'il est appliqué à une dose de 0,8 à 1,0 L/ha et dans un délai de 21 jours, deux fois à partir du début de la floraison jusqu'à avant la récolte. Pour obtenir des détails précis sur les utilisations, les taux et les méthodes d'application, les mises en garde, les restrictions, et les exigences concernant l'équipement de protection individuelle, voir l'étiquette du produit.

But de la demande

Le but de la présente demande était d'ajouter une allégation pour la suppression de l'oïdium sur le raisin à une dose de 0,8 à 1,0 L/ha et dans un délai de 21 jours à l'étiquette du fongicide A20560. Il doit être appliqué deux fois à partir du début de la floraison jusqu'à avant la récolte. Les traitements à l'aide du fongicide A20560 contre l'oïdium doivent être appliqués en même temps que ceux utilisés pour traiter la pourriture grise (Botrytis).

Évaluation des propriétés chimiques

Une évaluation des propriétés chimiques n'était pas requise puisqu'aucune modification n'a été apportée à la préparation du produit.

Évaluations sanitaires et environnementales

Les évaluations sanitaires et environnementales n'étaient pas requises puisqu'aucune modification n'a été apportée au profil d'emploi, y compris aux cultures hôtes, ainsi qu'aux méthodes d'application, aux calendriers, et aux doses d'application.

Évaluation de la valeur

Pour appuyer l'allégation de lutte contre l'oïdium (*Uncinula necator*, syn. *Erysiphe necator*) des vignes par le fongicide A20560, les résultats de trois (3) essais convenables sur l'efficacité des raisins américains ont été présentés. Les résultats de quatre (4) autres essais relatifs au raisin européen ont été fournis à titre de soutien supplémentaire. L'oïdium sur les raisins a régressé et le rendement commercialisable des raisins a augmenté considérablement lorsque le fongicide A20560 a été appliqué conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette.

L'oïdium peut réduire considérablement les rendements commercialisables des raisins. Il se produit généralement avec un autre pathogène important, la pourriture grise (*Botrytis*). L'ajout de l'allégation de lutte contre l'oïdium permettra de simultanément contre les deux pathogènes, ce qui accroîtra l'efficacité de la lutte contre les maladies des raisins et pourra réduire la quantité totale de pesticides appliquée contre ces pathogènes.

Conclusion

L'ARLA a terminé l'évaluation de la demande en question et a conclu que les renseignements sur la valeur présentés sont adéquats pour appuyer une allégation de lutte contre l'oïdium du raisin pour le fongicide A20560 lorsqu'il est appliqué de façon préventive à une dose de 0,8 à 1,0 L/ha et à un intervalle de 21 jours, deux fois du début de la floraison jusqu'à la pré-récolte.

Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
3036119	2019, Value Summary, DACO: 10.1, 10.3.1, 10.3.2
3036120	2019, A20560 Data Summary, DACO: 10.2.3.1
3036121	"2018, A20560E -A19649H: trials in grapes against Powdery Mildew at Botrytis rate in EU28- 2018, DACO: 10.2.3.3"
3036122	"2018, A20560E -A19649H: trials in grapes against Powdery Mildew at Botrytis rate in EU28- 2018, DACO: 10.2.3.3"
3036123	"2018, A20560E -A19649H: trials in grapes against Powdery Mildew at Botrytis rate in EU28- 2018, DACO: 10.2.3.3"
3036124	"2018, A20560E -A19649H: trials in grapes against Powdery Mildew at Botrytis rate in EU28- 2018, DACO: 10.2.3.3"
3075034	2020, Value Summary, DACO: 10.1
3075035	2015, Evaluate A19649B and A20259E fungicides for powdery mildew control in grape, DACO: 10.2.3.3
3075036	2017, Evaluate Miravis Prime for powdery mildew control in grapes, DACO: 10.2.3.3
3075037	"2018, 2018 Miravis Prime: Evaluation for control of Botrytis/ PM on grape, DACO: 10.2.3.3"
3075038	2017, Evaluate Miravis Prime for powdery mildew control in grapes, DACO: 10.2.3.3
3075039	2018, 2019 APN+FLD Grapes for control of sour rot complex, DACO: 10.2.3.3

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de Santé Canada, 2020

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9